

J.A.B. Course à pied et Marche **Borderes sur l'echez**

RELAIS DE LA SAINT BARTHELEMY – 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription au Bois du Commandeur – Après le pont du Souy
à Bordères sur l'Echez a partir de 17h30

- Course à pied** : relais par équipe de **3 coureurs** : 2 relais de 5 km chacun sur chemin forestier et le dernier relais de 5.300 km en partie sur route avec arrivée sur la place de Bordères
- Marche** : relais par équipe de **2 marcheurs** sur une distance totale de 10 km avec arrivée sur la place de Bordères

Droit d'inscription : **5 euros par coureur**

DOSSARD :

Renseignement : ☎ 06 87 46 35 12 ou 06 88 46 80 36
Mail : jerome.souyeaux@orange.fr

N°	NOM-PRENOM	CLUB

TYPE EQUIPE :

HOMMES **FEMMES**

MIXTE **JEUNES – 18 ANS**

Nom de l'Equipe :

.....

Ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT

Article 1 La J.A.B. section course à pied et marche organise une épreuve pédestre intitulée le Relais de la St-Barthélémy. Elle se déroulera le vendredi 24 Août 2018 à 18H30. Cette course est ouverte à la participation de tous ceux qui le souhaitent, **disposant d'une licence adaptée ou d'un certificat médical.**

Article 2 **La course** se déroule sur une distance de 5 km sur chemins forestiers pour les 2 premiers relayeurs et de 5 km 300 pour le 3^{ème} relayeur qui arrive au centre du village. **Une marche** d'une distance totale de 10 km est aussi organisée pour 2 relayeurs avec arrivée au centre du village. Un droit d'inscription de **5 €** sera demandé à chaque participant.

ITINERAIRE DU PARCOURS: Départ : Chemin des Destraux, direction chemin des crêtes– Avenue du Commandeur-rue Victor Hugo–**Arrivée** place Jean Jaurès.

Article 3 Le contrôle d'arrivée sera clôturé deux heures après le départ. Les participants qui dépasseront ce temps ne seront pas classés.

Article 4 Droit à l'image et à l'écriture : Les concurrents, par leur engagement, déclarent renoncer à leur droit à l'image et à leur droit d'écriture, et autorisent la JAB à exploiter les photos, films et noms se rapportant à l'épreuve

Article 5 Tous les concurrents inscrits sont couverts par une assurance qui couvre les lésions directement occasionnées par le déroulement de la course, exceptées celles survenues à la suite d'une maladie latente, d'une imprudence du fait du participant, d'une infraction des lois, etc.....

Article 6 RECOMPENSES – Cadeau a tout les inscrits
Pour la course à pied récompense aux 3 premières équipes scratch et a la première équipe Hommes, Femmes et mixtes.
Pour la marche récompense aux 3 premières équipes au scratch.
Récompense sera attribuée, tous relais confondus à l'équipe la mieux déguisé.

Article 7 L'organisation se chargera du bon déroulement de la course. Elle disposera d'une Assistance médicale adaptée, et d'un médecin volontaire. Un poste de ravitaillement sera installé, au passage de relais.

Article 8 L'organisation ne sera pas responsable des dommages et préjudices qui pourraient subvenir lors du déroulement de l'épreuve, soit sur les propres participants, soit sur d'autres personnes, à l'exception naturellement des cas prévus à l'article 5.

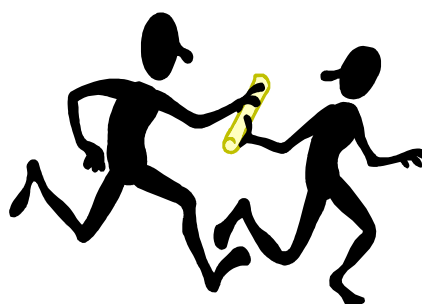
Article 9 Chaque participant dûment inscrit est réputé accepter le règlement



Vendredi 24 Août 2018 à 18h30
Au Bois du Commandeur

RELAIS DE LA ST BARTHELEMY

**Relais par équipe
sur chemin forestier**



- Course à pied : 3 coureurs pour distance totale de 15 km
(*âge minimum 15 ans né en 2003 avec autorisation parentale*)
- Marche : 2 marcheurs pour distance totale de 10 Km
(*âge minimum 8 ans né en 2010 avec autorisation parentale*)

Inscription sur place au pont du Souy à partir de 17h30
Course à pied 15 € (par équipe) - Marche 10 € (par équipe)
Cadeau pour tout les inscrits

Classement et récompenses

Course : 3 premières équipes au scratch, première équipe homme, femme et mixte

Marche : 3 premières équipes au scratch

Meilleure équipe déguisée

Renseignements ☎ 06.87.46.35.12 ou 06 88 46 80 36

jerome.souyeaux@orange.fr

jab-course.fr